



## TERMES DE RÉFÉRENCE

### Étude approfondie sur les obstacles liés au genre dans la dénonciation de la corruption

**Projet :** « *Alerter, Investiguer et Collaborer : Appuyer les acteurs et actrices au cœur de la lutte contre la corruption au Bénin et en Côte d'Ivoire* » dans le cadre du programme « *Fonds de lutte contre la corruption* »

**Pays d'intervention :** Bénin et Côte d'Ivoire

#### 1. Contexte et justification

Le projet « *Alerter, Investiguer et Collaborer : Appuyer les acteurs et actrices au cœur de la lutte contre la corruption au Bénin et en Côte d'Ivoire* » vise à renforcer les mécanismes de lutte contre la corruption et la protection des lanceur·se·s d'alerte, à développer les capacités des journalistes d'investigation ainsi qu'à favoriser la collaboration entre les acteurs étatiques et non étatiques dans le cadre de la lutte contre la corruption au Bénin et en Côte d'Ivoire.

Le projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par Expertise France (EF). Il est exécuté par Social Justice en Côte d'Ivoire et par Social Watch Bénin au Bénin, et coordonné par la Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique (PPLAAF), en tant que chef de file.

Les femmes, en raison des inégalités structurelles liées au genre, peuvent être confrontées à des obstacles spécifiques lorsqu'elles envisagent de dénoncer des faits de corruption. Leurs expériences sont souvent façonnées par des normes sociales et des rapports de pouvoir qui influencent leur capacité à signaler des abus, notamment dans les sphères professionnelles, administrative ou communautaire.

Parmi les facteurs spécifiquement liés au genre susceptibles de freiner le recours aux mécanismes de dénonciation figurent notamment l'exposition à des formes de violences ou de harcèlement sexistes en représailles, le risque accru de stigmatisation sociale, les responsabilités familiales et les contraintes liées aux rôles de genre, ainsi que des dynamiques de dépendance économique pouvant limiter leur marge de manœuvre. Ces éléments peuvent affecter différemment la perception du risque et la capacité d'agir des femmes face à la corruption, notamment lorsque les faits dénoncés prennent la forme d'extorsion sexuelle (*sextortion*), où l'abus d'autorité est conditionné à l'octroi de faveurs sexuelles.

Afin d'intégrer une approche sensible au genre dans les politiques et programmes anti-corruption, il est essentiel de disposer de données fiables, contextualisées et comparatives entre les deux pays. La présente étude vise ainsi à analyser en profondeur ces obstacles et à formuler des recommandations opérationnelles adaptées aux réalités locales.

#### 2. Objectifs de l'étude

##### Objectif général

Analyser les obstacles liés au genre dans la dénonciation de la corruption au Bénin et en Côte d'Ivoire et proposer des recommandations concrètes pour intégrer une approche genrée dans les politiques et programmes de soutien aux lanceurs d'alertes

##### Objectifs spécifiques

L'étude devra permettre de :

- Identifier les freins spécifiques rencontrés par les femmes dans la dénonciation de la corruption ;
- Analyser les différences de perception, de comportements et d'accès à l'information selon le genre sur les questions de corruption ;
- Examiner l'accessibilité et l'adéquation des mécanismes de protection existants ;
- Intégrer une analyse intersectionnelle (âge, statut socio-professionnel, niveau d'éducation, contexte rural/urbain) ;
- Formuler des recommandations opérationnelles adaptées aux contextes nationaux.

### 3. Méthodologie

Le/la consultant·e proposera une méthodologie détaillée, validée par le consortium, combinant approches qualitative et quantitative.

À titre indicatif, l'étude pourra inclure :

- Une analyse documentaire (cadres juridiques, rapports et études existantes) ;
- Des entretiens, menés de manière sécurisée et confidentielle, avec des femmes confrontées à des situations de corruption, des journalistes, des autorités publiques et des organisations de la société civile ;
- Des entretiens auprès d'experts
- Des questionnaires ou enquêtes auprès d'un échantillon représentatif.

L'analyse devra adopter un **prisme intersectionnel** et respecter strictement les principes éthiques liés à la collecte de données sensibles (confidentialité, consentement éclairé, sécurité des participant·e·s).

### 4. Résultats attendus

L'étude devra aboutir à :

- Une cartographie claire des obstacles structurels et sociaux limitant la dénonciation par les femmes ;
- L'identification de leviers d'action pour renforcer leur participation aux mécanismes d'alerte ;
- Des recommandations concrètes pour intégrer une approche genrée dans les politiques et programmes anti-corruption ;
- Des éléments opérationnels permettant d'alimenter les activités de formation, de sensibilisation et de soutien aux lanceur·se·s d'alerte prévues dans le cadre du projet.

### 5. Livrables

Le/la consultant·e devra produire :

1. Une note méthodologique détaillée fournie au début de la prestation et validée par le consortium ;
2. Un rapport final incluant les résultats cités ci-dessus pour chaque pays ;
3. Une synthèse exécutive et des fiches thématiques à destination des décideurs et partenaires locaux ;
4. Une présentation des résultats lors d'un atelier de restitution organisé avec les membres du consortium.

## **6. Rôle des partenaires**

Les membres du consortium :

- Fourniront les documents et données disponibles ;
- Contribueront à l'identification des personnes ressources ;
- Appuieront la collecte d'informations ;
- Participeront à la validation des livrables ;
- Veilleront à la contextualisation des recommandations.

Le/la consultant·e mènera l'analyse de manière indépendante, garantira la rigueur méthodologique et facilitera les ateliers de restitution.

## **7. Profil recherché**

Le/la consultant·e devra justifier :

- D'une expertise avérée en études de genre et/ou gouvernance et/ou anti-corruption en Afrique ;
- D'une expérience confirmée en recherche qualitative et quantitative ;
- D'une connaissance approfondie du contexte des pays concernés ;
- D'une capacité à intégrer une approche intersectionnelle ;
- D'excellentes compétences rédactionnelles.

Une expérience préalable dans la protection des lanceur·se·s d'alerte constituera un atout.

## **8. Durée et calendrier**

La mission est estimée à environ 35 jours-personnes incluant :

- Phase préparatoire et validation de la méthodologie ;
- Collecte de données au Bénin et en Côte d'Ivoire ;
- Analyse et rédaction ;
- Restitution et finalisation des livrables.

Le calendrier détaillé sera défini en concertation avec le consortium.

## **9. Modalités de soumission**

Les candidat·e·s devront soumettre :

- Une offre technique détaillant la compréhension de la mission et la méthodologie proposée, et incluant une estimation de la répartition du temps de travail ;
- Un CV actualisé ;
- Des références de missions similaires.

Merci d'envoyer votre dossier à [jobs@pplaaf.org](mailto:jobs@pplaaf.org) et [maty@pplaaf.org](mailto:maty@pplaaf.org) avant le 20/03/2026.

Etant donné le périmètre et les acteurs du projet, seules les candidatures provenant de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Sénégal seront acceptées, la Côte d'Ivoire et le Bénin étant prioritaires.